

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré
Ma
b

19122080

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

02 SEP. 2019

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0473 022 379

Nom

(en entier) : AIRPROTEC

(en abrégé) :

Forme légale : SPRL

Adresse complète du siège : Avenue de l'Industrie, 22 à 1420 Braine-l'Alleud

Objet de l'acte : Reconduction du mandat de Commissaire-Réviseur

Extrait de procès-verbal de l'Assemblée générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social le 27 mai 2019.

Sixième résolution

L'assemblée générale constate que le mandat du commissaire prend fin lors de la présente assemblée et décide de reconduire le mandat de commissaire de la SCRL Fondu, Pyl, Stassin & Cie, ayant son siège social à 1170 Bruxelles, pour une nouvelle période de trois ans. Le cabinet a déclaré désigner comme représentant permanent M. Michaël De Ridder, réviseur d'entreprises associé. Le mandat du commissaire portera sur les exercices clôturés aux 31/12/2019, 2020 et 2021 et prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31/12/2021. Les émoluments du commissaire sont fixés à un montant de 2.665,00 EUR par exercice à contrôler, hors TVA, indexable annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

Jacky BENOIT
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).